

U.N.U.C.R. DROME

Union Nationale pour l'Utilisation de Chiens de Rouge
Association déclarée, à but non lucratif, reconnue d'intérêt général



COMPTE RENDU D'ACTIVITES

SAISON 2024-2025

***Bonne saison en quantité !
Moyenne en qualité ?***

Le prélèvement annuel départemental restant à un niveau comparable à la saison précédente, en hausse pour le sanglier (+ 1000 malgré tout), en baisse pour les espèces soumises à plan de chasse (- 1000 environ) le nombre d'interventions (comme le nombre d'appels), augmente tout de même.

10 sorties de plus par rapport à la saison précédente (soit + 20 en deux ans), pour un taux de réussite global en baisse (autour de 28 %) : chiffre à nuancer toutefois eu égard au nombre particulièrement important de poursuites engagées cette saison (49 soit 50% en plus), traduisant certainement une moindre gravité des blessures, mais aussi la persévérance des équipes malgré tout.

Malgré l'arrivée pour la troisième année consécutive, d'une nouvelle équipe opérationnelle, le nombre d'appels non honorés repart légèrement à la hausse : il faut aussi noter que le nombre d'appels total a augmenté de 11% (+ 24). Cependant, grâce aux renvois entre les conducteurs, les recherches ont été effectuées dans leur grande majorité.

Nous avons participé en tant qu'association de chasse spécialisée, à toutes les obligations administratives habituelles au niveau des instances locales ou départementales : assemblées générales, fêtes de la chasse, épreuve de travail, sessions de formation, etc...

Bonne lecture

1. Bilan des prélèvements grands gibiers pour la saison 2024-25 :

Source F.D.C-26

	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Sanglier	12500	12000	10050	9087	11257	12300
Cerf	857	675	817	865	920	1074
Chevreuril	4447	4176	3962	4159	4497	3878
Chamois	494	430	315	342	372	240
Mouflon	0	0	0	0	0	0
TOTAL	18298	17281	15144	14453	17046	17492

2. Bilan de recherche des animaux blessés

En prenant en compte les prélèvements ci-dessus pour la saison 2024-25, l'évolution des recherches, toutes espèces confondues est la suivante :

2.1 Les interventions :

	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Tableau de chasse	18298	17281	15144	14453	17046	17492
Interventions	216	195	197	183	193	203
P% du prélèvement	1,18%	1,13%	1,30%	1,27%	1,13%	1,16%

Appels non effectués	28	36	25	14	23	37
Nombre d'appels	244	231	222	206	216	240
P% du prélèvement	1,33%	1,33%	1,46%	1,43%	1,26%	1,37%

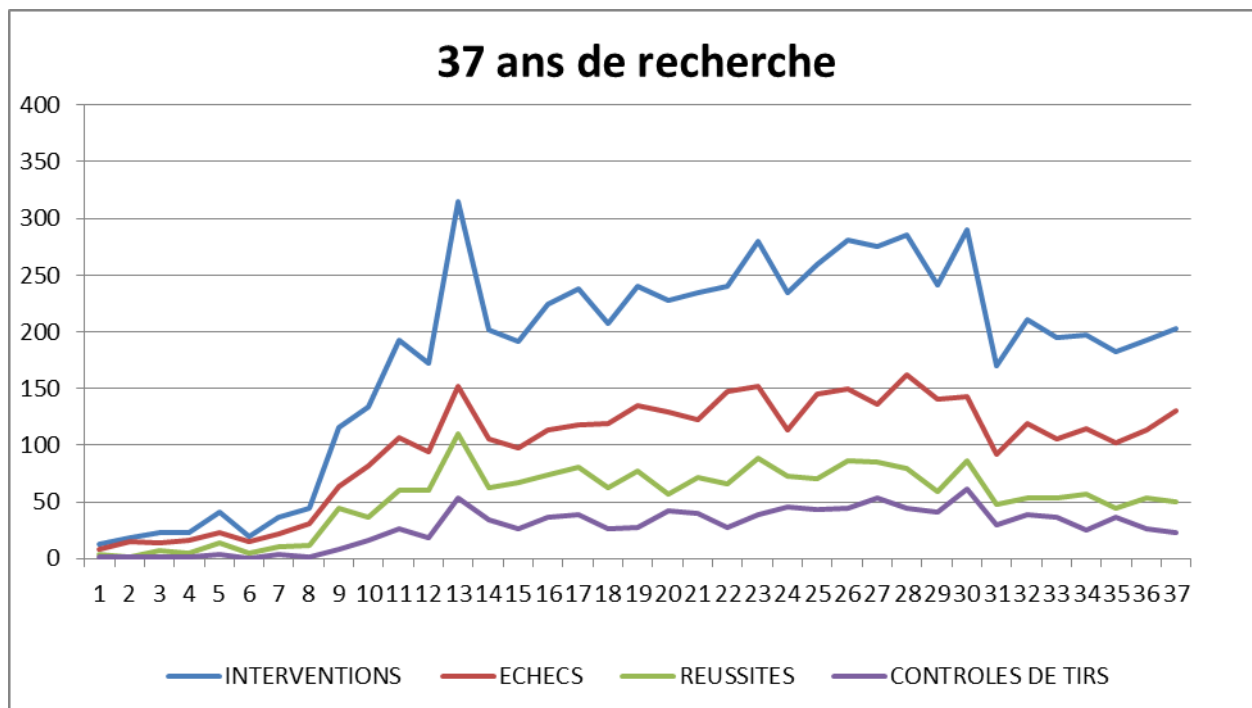
Le tableau sanglier remonte encore de façon significative (+1000 unités), le tableau total lui, se situe à nouveau parmi les meilleurs de ces 6 dernières saisons (plus de 17000 prélèvements).

Le nombre d'interventions (et d'appels) augmente en 2024, par rapport à 2023. En pourcentage du tableau, le nombre de demandes se rapproche des meilleures saisons.

Le nombre de recherches non effectuées (37) représente à peu près 15% des appels.

A noter que pour neuf de ces appels, les chasseurs ont retrouvé l'animal seuls, et deux interventions ont été annulées par les chasseurs par manque d'accompagnateurs.

Le bilan global est donc de 203 sorties, pour 201 interventions dont 178 recherches effectives, 23 contrôles de tir (dont 6 positifs), 50 réussites et 128 échecs. (2 sorties ne constituant pas d'interventions car prolongées en passage de relais occasionnant 2 échecs déjà comptabilisés).



2.2 Le taux de réussite :

C'est le nombre total de réussites divisé par le nombre de recherches effectives (hors contrôles de tir).

Il baisse cette année à **28%** (**32%** l'an passé).

Par mode de chasse : ce taux tombe cette année à **37,5%** pour les chasses individuelles et sans chien (le taux moyen sur le département depuis 1988 tournant autour de **54%**) et se stabilise à **27%** pour les chasses en battue (**28%** l'an dernier).

Pour mémoire, depuis 1988, **6653** interventions ont été effectuées, dont **1981** réussites, **3648** échecs et **1020** contrôles de tirs. Ce qui nous donne **35,19%** de réussites sur 37 ans.

2.3 Les contrôles de tirs :

Le nombre de contrôles de tirs (23) représente **11,44%** du nombre d'interventions. (Sur 37 ans 15,33% de contrôles de tirs). Le nombre de contrôles de tirs positifs est de **6** (les contrôles sont dits positifs quand la recherche aboutit à l'animal recherché mais que celui-ci a été, soit tué par la même ou une autre équipe, ou, étant mort, a été emporté par un grand prédateur).

2.4 Les appels non honorés :

Le nombre d'appels non honorés est de **37 (+14)**, le nombre d'appels total, passant lui de **216** à **240** : il semble s'instaurer un « plafond de verre » sur le nombre de recherches annuelles en fonction du nombre et de la disponibilité des conducteurs opérationnels. A noter que dans cette rubrique, sont incluses 11 interventions annulées par les demandeurs eux-mêmes.

3 Analyse des interventions

3.1 La répartition des interventions par mode de chasse :

Les interventions après chasses individuelles et sans chien, ne représentent que **9,95%** des sorties totales (12,95% en 2023-24), et n'engendrent que **12%** des réussites (contre 24,07% l'an passé), avec 6 réussites pour l'affût-approche, et 44 pour la battue.

90,44% des recherches effectives pour des chasses en battue (**161**).

9,55% pour des chasses à l'approche ou à l'affût (**17**).

2 interventions sur collision routière à noter cette saison : un échec et un contrôle de tir.

3.2 La répartition des interventions par espèce :

L'évolution des interventions par espèce, (dont réussites entre parenthèses), pour les cinq dernières années, est la suivante:

	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	sur 37 ans
Cerf	30 (7)	40 (11)	47 (10)	38 (13)	45 (14)	826 (274)
Chevreuil	35 (13)	36 (14)	30 (8)	26 (9)	25 (9)	1053 (435)
Sanglier	124 (30)	110 (27)	104 (26)	121 (29)	128 (26)	4441 (1146)
Divers	6 (4)	11 (5)	3 (1)	8 (3)	5 (1)	330 (129)

Les résultats nous donnent d'autre part, par rapport aux deux saisons précédentes, et par espèce, les pourcentages de réussite suivants :

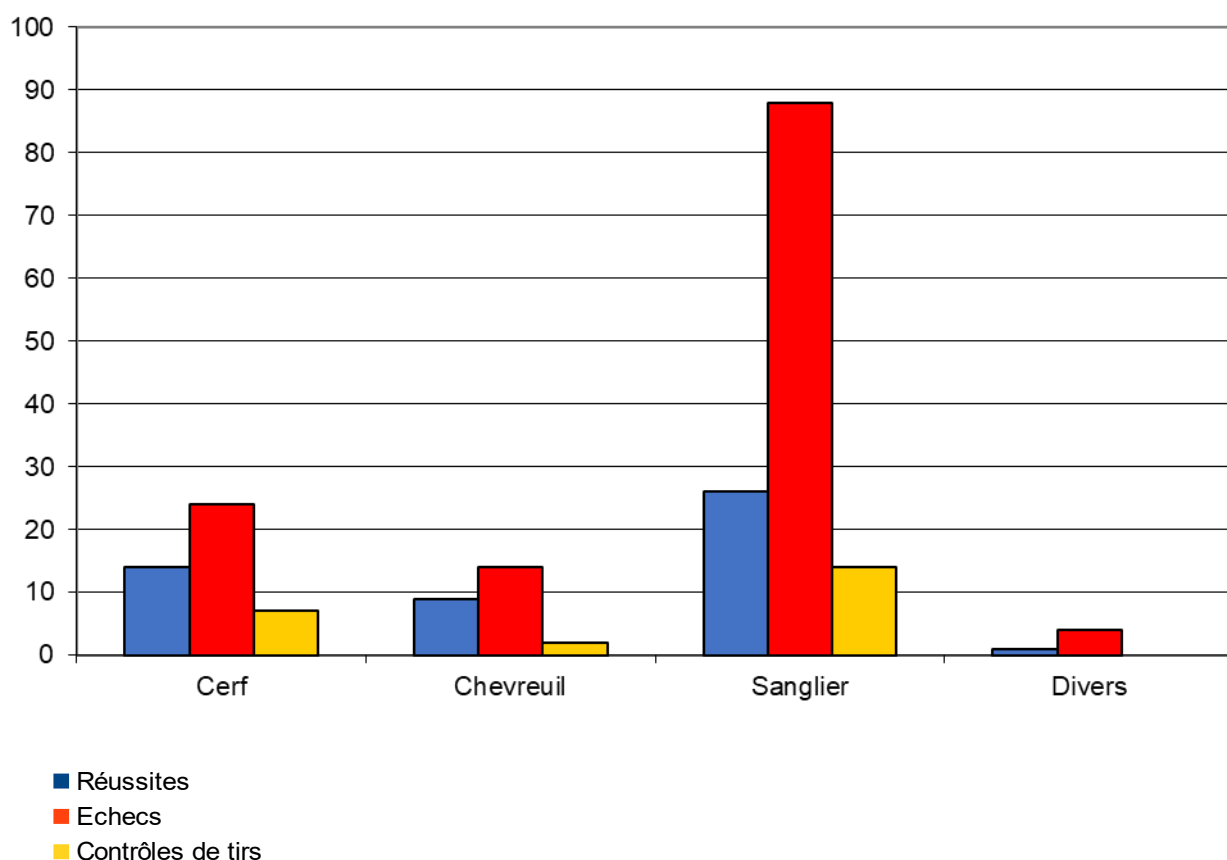
	2022-23	2023-24	2024-25	sur 37 ans
Cerf	27%	41,94%	36,84%	41,27%
Chevreuil	37%	37,50%	39,13%	44,98%
Sanglier	34,50%	27,88%	22,81%	28,46%
Divers	50%	40%	25%	47,48%

Légère baisse du taux de réussite pour le cerf cette année (-5 points), légère hausse pour le chevreuil (+1,5 point par rapport à la saison précédente). Pour le sanglier en revanche, baisse d'environ 5 points, le taux oscillant toujours de part et d'autre de la moyenne globale sur 37 ans.

Les chiffres des divers ne sont pas représentatifs car trop faibles.

Les contrôles de tir sur cerf représentent **15%** des interventions pour cette espèce, mais tombent à **11%** pour le sanglier et **8%** pour le chevreuil.

REPARTITION PAR ESPECE



Le nombre total d'interventions est de nouveau légèrement supérieur à la saison précédente (+ 10), suite à l'augmentation du tableau de chasse, principalement due au sanglier (+ 1000 prélèvements).

Pour les autres espèces, les chiffres sont assez stables, avec toutefois, une légère hausse du cerf (+7).

Le sanglier représente toujours à lui seul **62,7%** des sorties, mais également 70,3% du tableau annuel !

Ce même sanglier, chassé principalement en battue (95,3% des recherches), occasionne ainsi 24 réussites sur 108 recherches, soit **23,07%** ; ces chiffres passent à 2 réussites sur 4 recherches, soit **50%** pour les autres types de chasse.

Le cerf quant à lui, représente cette année **22,38%** des interventions : 88,88% de celles-ci sur des tirs en battue, pour lesquels il procure 12 réussites sur 34 recherches, soit **35,29%** de réussite. Pour l'affût-approche, (11,11% des appels), 2 réussites sur 4 recherches sont enregistrées, soit **50%**.

Pour le chevreuil enfin, (12,43% des interventions), répartition entre battue (84%) et affût-approche et collision (16%), avec 8 réussites sur 19 pour la battue (**42%**) et 1 sur 4 pour l'affût (**25%**).

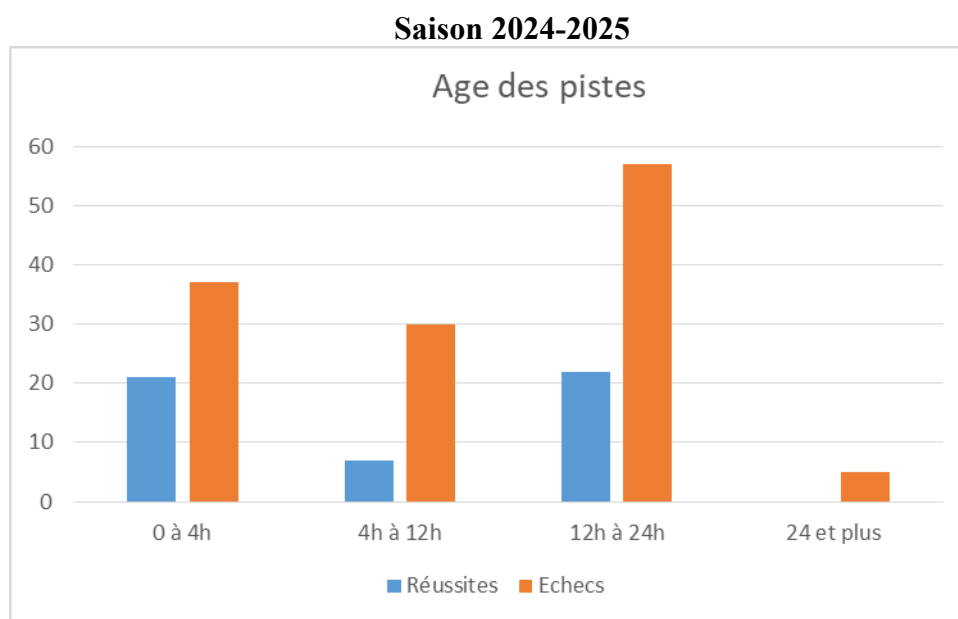
1 animal fléché a été recherché sans succès (chamois).

2 animaux recherchés sur collision routière pour 1 échec sur chevreuil et 1 contrôle sur sanglier.

Un échec sur tir à plomb cette saison.

Un échec sur loup.

3.3 L'efficacité de la recherche par rapport à l'âge de la piste :



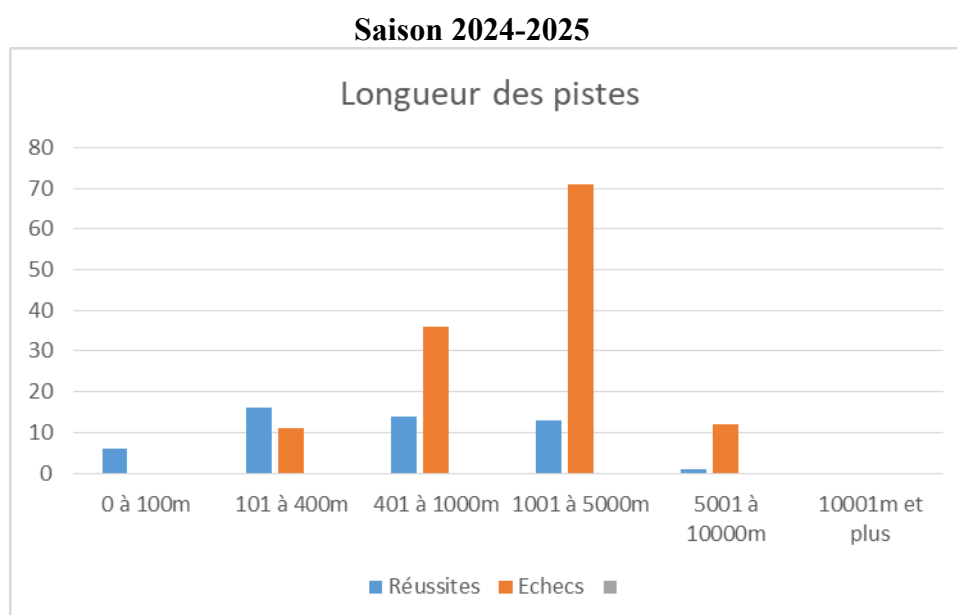
Le graphique ci-dessus illustre l'évolution des résultats en fonction de l'augmentation de l'âge des pistes : la tranche moins de 4h reste la plus favorable cette saison avec un taux de réussite de **36,20%**.

Mais le taux de réussite chute ensuite avec **18,91%** pour 4 à 12h, pour remonter à **27,84%** pour 12 à 24h.

Cette saison est assez atypique sur ce point, et tend à prouver la qualité des chiens, peu dérangés par le vieillissement des voies.

Le fait de laisser s'affaiblir l'animal recherché (surtout les plus gros !) quelques heures de plus n'est pas non plus forcément inutile, ni rédhibitoire pour le résultat...

3.4 L'efficacité de la recherche par rapport à la longueur de la piste :

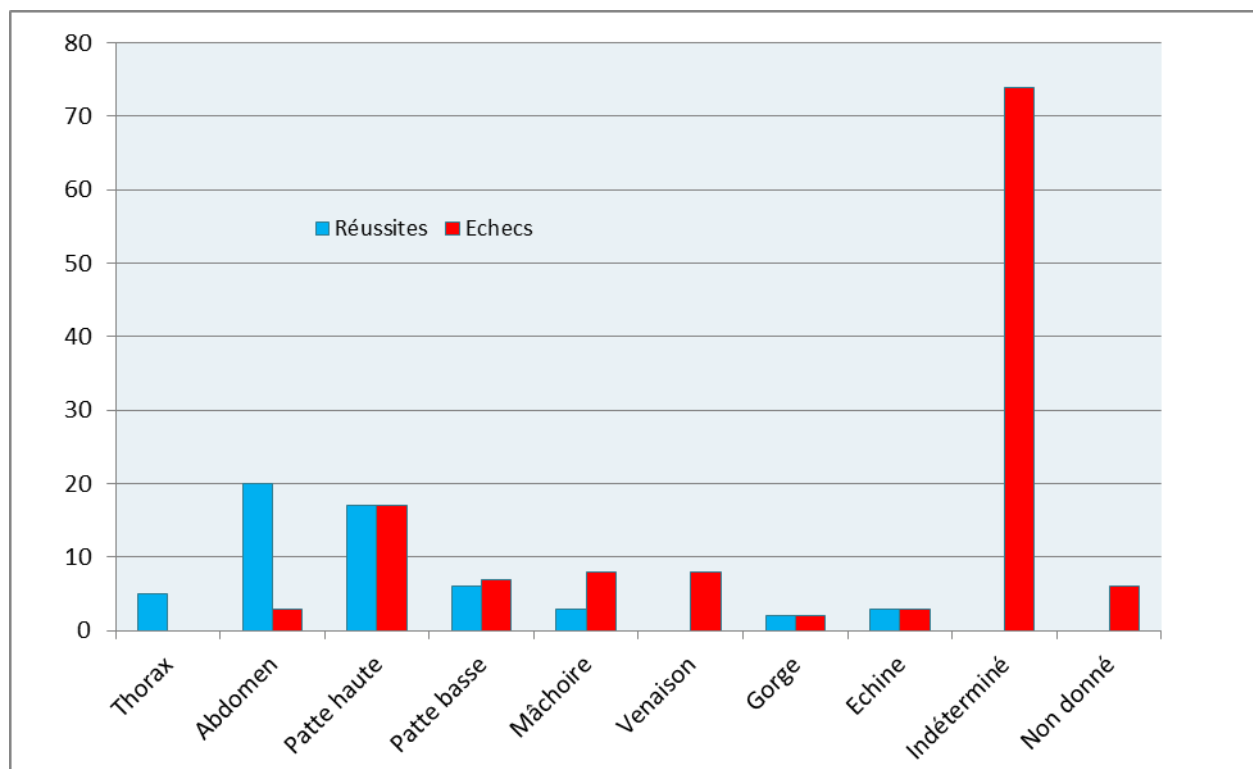


Retour à la normale cette année : le plus fort taux de réussite revient dans la tranche 0 à 100 (100%), la tranche 101 à 400 se contentant de 59,25%, vient ensuite la tranche 401-1000 avec 28%, soit 14 réussites, la tranche 1001 à 5000 plafonnant à 15,47% avec 13 réussites quand même.

43 réussites entre 100 et 5000 m soit 86% du total, une réussite à plus de 5000 m (pour 12 échecs), et aucune sortie à plus de 10000 m.

3.5 L'efficacité de la recherche par rapport au type de blessure :

Saison 2024-2025



Les blessures de thorax, d'abdomen, mais aussi de patte haute engendrent le plus de succès (42 soit 84% des réussites de la saison). A noter 3 échecs sur balle d'abdomen, qui auraient peut-être mérité des passages de relais, ces blessures étant toujours mortelles.

Les pattes basses ainsi que les blessures de mâchoires, de gorge toutes cumulées, représentent tout de même 14 réussites (28% du total) cette saison, bien que, il est vrai, souvent cumulées avec une deuxième atteinte.

3.6 La poursuite des animaux blessés :

Cette saison, 49 poursuites ont été engagées (33 en 2023-24), dont 22 ont eu une issue positive (y compris 4 animaux achevés à moins de cinq mètres du gîte) et donc 27 qui n'ont pas abouti (**44,89%** de réussite). Le pourcentage de poursuites engagées représente environ **28%** du nombre de recherches, soit 8 points de plus que l'an passé !

Si on rajoute aux 50 réussites, les 27 animaux relevés non récupérés et les 6 contrôles positifs, ce sont donc 83 fois que nos chiens sont arrivés « jusqu'au bout » de la piste froide ! Soit dans **46,62%** des interventions avec présence de sang !

La longueur moyenne des poursuites se monte à 1811 mètres, non compris les animaux achevés à moins de 5 mètres du gîte. La longueur totale de ces poursuites est de 81,5 kms.

Les poursuites réussies ont une longueur moyenne de 1010 mètres et celles échouées de 2340 mètres cette saison.

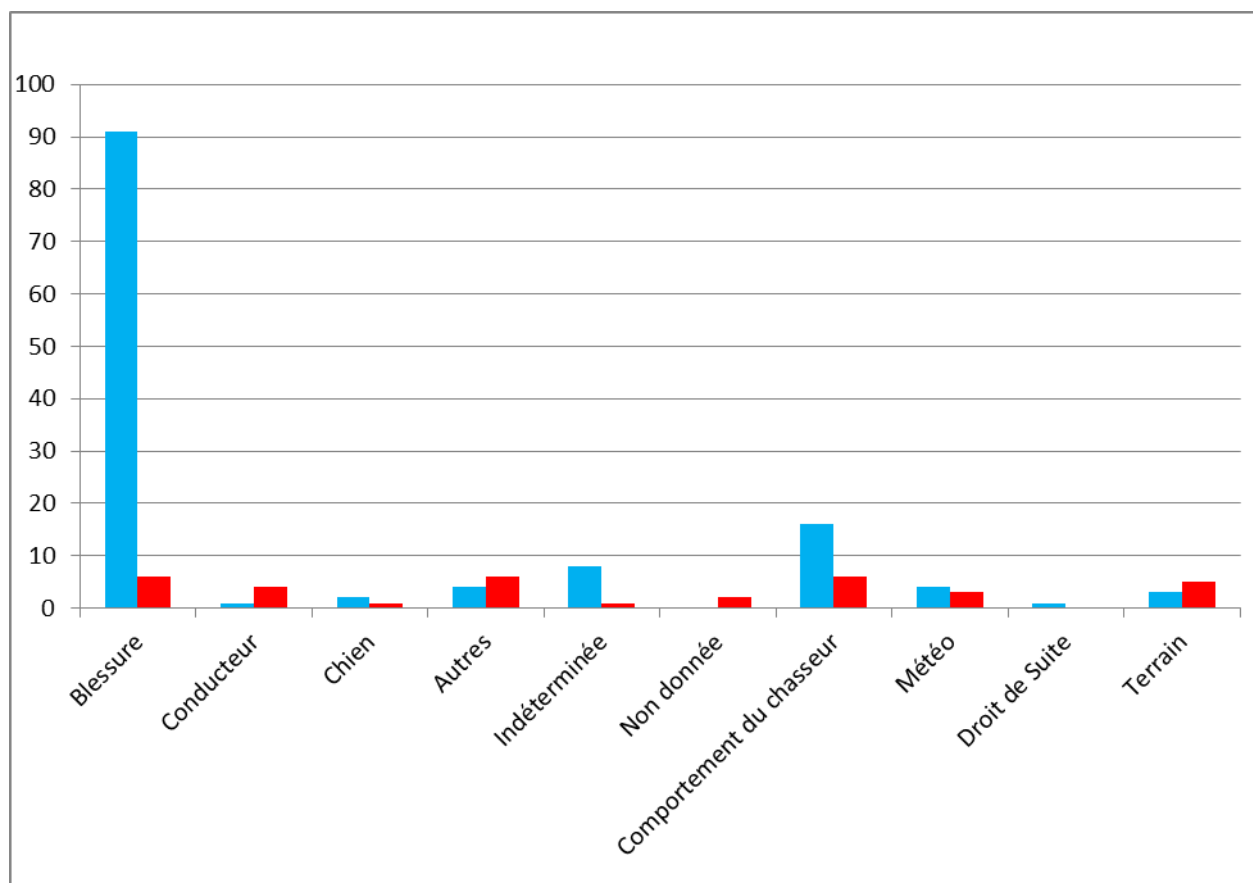
Ces chiffres, témoignent de la qualité du travail des équipes, et de la persévérance des chiens, et expliquent aussi, comme évoqué plus haut, la relative faiblesse du taux de réussite cette année.

Ils doivent aussi convaincre les conducteurs de la nécessité de lâcher leur chien en poursuite s'il n'y a pas de danger prévisible (9 poursuites en longe dans ce cas), ou de s'adjoindre les services d'un chien forceur efficace et d'accompagnateurs postés !

A noter aussi, que **63,63%** des animaux étaient vivants en bout de piste, et que, **44,89% d'entre eux** ont été récupérés.

3.7 Les causes d'échecs : Première cause Deuxième cause

Saison 2024-2025



Nous nous limitons à deux pour définir les causes d'un échec. La blessure tient toujours la première place (et de loin).

Comme les autres années, les causes d'échec dues aux chasseurs sont :

- le relâcher des chiens, parfois à plusieurs reprises, sur la voie de l'animal blessé.
- le manque de disponibilité des chasseurs demandeurs de recherche pour accompagner le conducteur.

A noter que, par définition, en cas d'échec, l'animal n'est pas récupéré, ce qui induit que la blessure annoncée n'est qu'une supposition du conducteur.

Nous rappelons que dans le cas de grands ongulés, sanglier et cerf notamment, deux suiveurs armés sont préconisés, pour des raisons de sécurité en premier lieu, et ensuite pour pouvoir poursuivre avec plus d'efficacité et de rapidité un animal relevé afin d'abréger ses souffrances.

En cas d'engagement d'une recherche le jour même du tir, la présence de chasseurs postés peut être primordiale pour la réussite de l'entreprise : il est donc important que chacun se sente concerné par cette recherche, même s'il n'est pas le tireur, c'est la base de l'esprit d'équipe qui devrait prévaloir lors de toute chasse collective.

Toutefois, le conducteur et le responsable de battue, devront dans ce cas, respecter le SDGC 26, qui stipule à cet égard, que si le nombre de chasseurs participant à la recherche est supérieur à 2, il faudra ouvrir une nouvelle page du cahier de battue.

En effet, il n'est pas concevable d'entamer une recherche le jour du tir, (demandée pour des raisons de disponibilité des chasseurs), au risque quasi certain de relever l'animal blessé, et de voir les membres de l'équipe s'éclipser pour participer à une autre traque par exemple ! Et pourtant ça se produit chaque année. Les risques pris par le conducteur pour son chien dans ce cas, ne sont pas mesurés par les chasseurs.

3.8 Les distances parcourues par les conducteurs :

Les conducteurs ont parcouru cette saison, au volant de leur véhicule, **14347** kms soit une moyenne de 70,67 kms par intervention, chiffres toujours stables d'année en année.

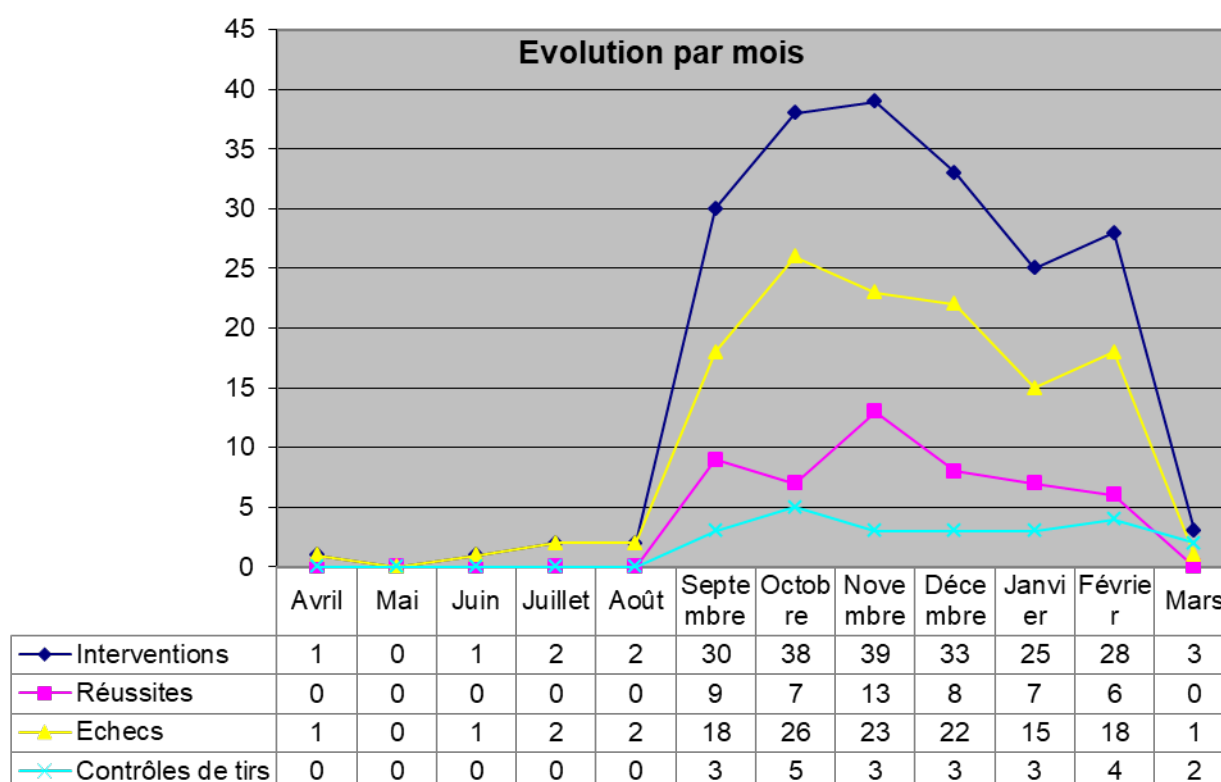
Nous avons marché **333** kms derrière nos chiens tenus en longe (+32 kms) et couru **81,5** kms (+30 kms !) derrière ceux-ci lâchés en poursuite : distances moyennes par intervention 1642 m à la longe (+81 m) et 1811 mètres en cas de poursuite (+53 m).

Ces interventions représentent plus de **284** heures de pistage (+25 h) et **47** heures de poursuite (+10 h) soit une moyenne de 1 h 25 de pistage par sortie, plus 1 h en cas de poursuite (moyenne légèrement inférieure), sans compter les trajets en voiture ou les parcours pour aller prendre la piste et le retour souvent à pied au véhicule.

Nos équipes ont trouvé au bout de leurs aventures environ 2746 kilogrammes de venaison, plus les trophées.

Depuis le début de la recherche dans notre département, nous y avons trouvé 86697 kg de venaison provenant de 1981 animaux.

3.9 Répartition des interventions durant la saison :



Avec 69% des interventions réalisées entre septembre et décembre, mais aussi 26% pour janvier et février, la tendance est respectée sur la répartition mensuelle.

Par contre, en terme de taux de réussite, octobre est le mois le plus faible : problème météo ou autre ?

4 Nos activités hors période de chasse :

Pas de grande fête régionale cette année, la fête du bleu du Vercors n'ayant pas eu lieu.

Nous sommes intervenus pour la formation du Brevet Grand Gibier organisé par l'ADCGG 26, et étions présents aux Assemblées Générales annuelles de la FDC 26, de la Louveterie 26, et de l'ADCGG 26 : au cours de cette dernière, nous avons pu présenter le bilan de la saison écoulée.

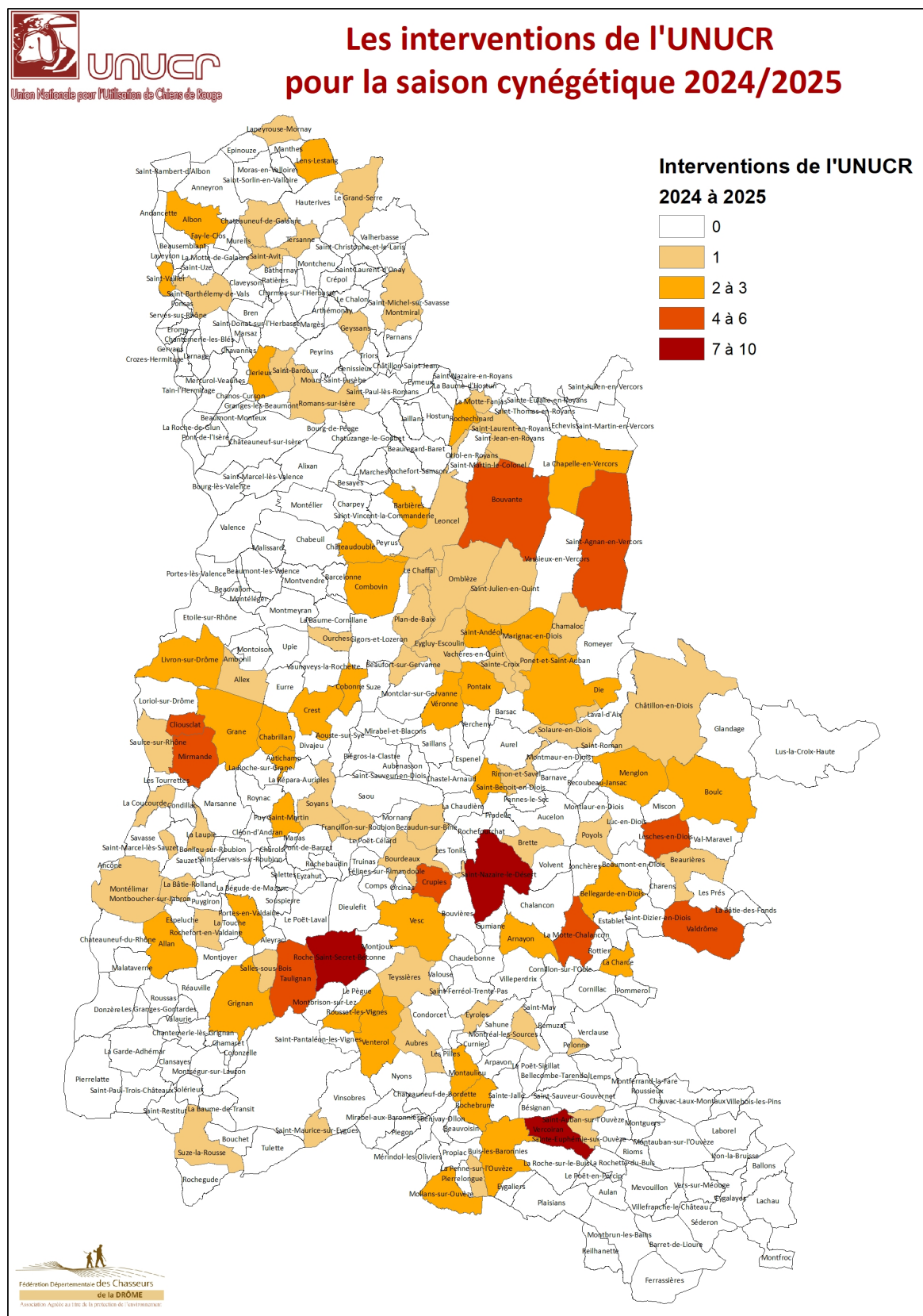
Participation d'une demi-journée à la formation « tir à l'arc » organisée par la FDC 26.

En avril, nous avons organisé une réunion de fin de saison 2024 des conducteurs, et en mai, une journée conviviale avec les familles, ainsi que, bien sûr, gros morceau de l'année, le 11 mai, une épreuve de travail sur piste artificielle de 20 h, nécessitant environ 200 h de travail bénévoles pour l'organisation.

Avec seulement deux chiens classés sur sept, (1 chien en 20 h et 1 autre en 40 h), cette journée a été moins prolifique que la précédente, mais a permis d'accueillir plusieurs membres adhérents de la délégation autour de la traditionnelle paëlla concoctée par Alain, notre « conducteur-cuistot attiré ».

5. La cartographie des interventions (Voir carte des communes ci-dessous)

Carte des interventions sur la seule saison 2024/2025.



La Fédération Départementale des Chasseurs de la Drôme nous a permis d'établir la cartographie des communes Drômoises où nos équipes sont intervenues durant la dernière saison.

Cette carte prend en compte toutes les interventions (réussites ou échecs et contrôles de tirs) en ne tenant pas compte des lots de chasse : ACCA, Chasses Privées ou Lots ONF.

La présence de plusieurs nouveaux conducteurs sur la zone sud du département commence à porter ses fruits en élargissant la zone d'activités de notre délégation à de nouvelles communes.

Mais il y a aussi, un ensemble d'autres équipes qui font appel régulièrement, chaque saison, et qui augmente d'une année à l'autre : ceci tendrait à prouver que certaines (bonnes) habitudes aient tout de même été prises sur une grande partie du territoire départemental !

De fait, le but de notre association est que notre « clientèle » soit celle de l'ensemble de la Délégation Drômoise. Evidemment, nous préférons intervenir à proximité de notre domicile ou de notre lieu de chasse, ne serait-ce que par commodité ou pour limiter les déplacements, mais en cas de besoin, nous n'hésitons pas à nous déplacer loin de notre domicile, voire dans les départements limitrophes. Par ailleurs plusieurs conducteurs des départements voisins interviennent régulièrement dans la Drôme et sont assimilés à notre équipe : leurs résultats sont inclus dans les statistiques du présent document.

Il faut impérativement que les responsables d'équipes de chasse **n'hésitent pas à nous appeler** en cas de doute sur un tir. **UN APPEL NE NOUS DERANGE PAS.** Au pire, nous passerons le relais à un collègue, et nous ferons le maximum pour aller, avec vous.....

Jusqu'au bout !

L'équipe UNUCR 26 remercie tous les acteurs de la gestion de la faune sauvage, et espère que vous continuerez de l'honorer de votre confiance.



CONDUCTEURS AGREES DANS LA DRÔME - SAISON 2025-26

BARLET Gilles (Chateaudouble)		06 62 02 05 10
BEYSSIER Jean-François (Vercoiran)		06 69 56 91 07
DECHAMPS Alain (Besayes)		06 89 02 50 12
FLECK Jenny (Taulignan)		06.68.98.32.19
JOANNIN Philippe Délégué Départemental (Léoncel)		06.10.68.55.80
LIOTARD Sébastien (St Sauveur-Gouvernet)		06 88 99 14 54
POREE Cyril (Vercoiran)		06 76 34 17 14
ROMAIN Pierre (Livron sur Drôme)	04.75.85.59.70	06.87.29.07.09

Conducteur des Hautes-Alpes opérant dans la Drôme

SPERANDIO Philippe (La Roche des Arnauds)	06.50.58.86.45
---	-----------------------

Conducteurs de l'Ardèche opérant dans la Drôme :

OLLIVIER Frédéric (Délégué Départemental)	06 60 54 42 65
---	-----------------------

Conducteurs de l'Isère opérant dans la Drôme :

CIECIERSKI Bruno (Lans en Vercors)	04.76.95.46.81	06.75.51.51.48
LACROIX Pascal (Chatuzange le Goubet)	04.75.47.45.02	06.31.09.17.20
SERVE Jean-Michel (Saint Sorlin de Vienne)	04 74 57 81 08	06 07 84 10 51
VEYRET Sophie (Penol)	04 74 56 40 18	06 61 99 45 14
VILLARD Lionel (Moirans) chasse dans la Drôme		06 73 37 61 95